

NOTICE
D'UTILISATION

Acceptation e-CESU

FACILITEZ
LE RÈGLEMENT DE VOS
SERVICES EN
ACCEPTANT LES E-CESU.

UNE SOLUTION SIMPLE,
RAPIDE ET SÉCURISÉE



LE PAIEMENT EN LIGNE, **COMMENT ÇA MARCHE ?**

1

SOUSCRIPTION

- Pour accepter les paiements en e-CESU, vous devez au préalable cocher la case « Acceptation e-CESU » soit lors de votre inscription en ligne sur le site du CRCESU, soit depuis votre espace personnel, si vous êtes déjà inscrit.

2

INFORMATION CLIENTS

- Informez vos clients de la possibilité de payer en ligne avec leurs CESU préfinancés dématérialisés (e-CESU).
- Indiquez leurs votre **NAN CRCESU** et votre **référence** (N° de facture ou de client) pour votre suivi comptable.

3

ALERTE E-MAIL

- Recevez un email à chaque paiement de vos clients et lorsque le seuil que vous avez défini est atteint.
- Accédez à votre espace personnel pour consulter l'ensemble des informations de règlements.

4

DÉCLENCHEMENT DES REMBOURSEMENTS

- Versement des paiements sous forme de règlement unique appelé remise, automatiquement depuis votre espace personnel :
 - lorsque le seuil que vous avez défini est atteint
 - manuellement, en sélectionnant la date que vous aurez déterminée
- Règlement par virement bancaire selon le délai de paiement choisi (immédiat, 7 ou 21 jours).

5

DÉTAIL DES DÉPÔTS/SUIVI COMPTABLE

- Export des détails des paiements possible sous format Excel ou CSV afin de faciliter le rapprochement comptable.
- Retrouvez toutes les informations de règlement dans votre espace personnel.

POUR VOTRE CLIENT, **COMMENT ÇA MARCHE ?**

1

INSCRIPTION

- Votre client crée son compte sur le site de l'émetteur de ses CESU préfinancés (EDENRED, SWILE, Upcoop, PLUXEE et DOMISERVE*).

2

IDENTIFICATION

- Il vous identifie avec votre Numéro d'Affilié National (NAN)

3

RÈGLEMENT

- Il choisit le montant de son paiement et indique votre référence (n° de facture, nom du client).

4

VALIDATION

- Il valide son règlement.



L'acceptation e-CESU c'est...



SIMPLICITÉ

- Gestion optimisée
- Sans manipulation ni stockage de titres papier



SÉCURITÉ

- Titres protégés, aucun risque de perte
- Suivi en ligne des dépôts en temps réel



RAPIDITÉ

- Pas d'envoi des titres
- Transaction immédiate



ÉCONOMIE

- Zéro frais d'envoi.
- Zéro papier, engagement durable.



Pour nous contacter :

service.clients@cr-cesu.fr ou **0 892 680 662** Service 0,40 € / min + prix appel

Pour retrouver tous nos services,
comment souscrire, les tarifs, ainsi que nos CGA, CGU en vigueur :

www.cr-cesu.fr